



Commission de Régulation de l'Electricité et du Gaz  
Rue de l'Industrie 26-38  
1040 Bruxelles  
Tél. 02/289.76.11  
Fax 02/289.76.09

# Communiqué de presse

27 juillet 2012

## ***Rachat de certificats verts régionaux par Elia : la CREG a proposé une solution au problème dès 2010***

Dans une étude d'avril 2010, la CREG a analysé le système mis en place au niveau fédéral qui impose à Elia de racheter, à un prix garanti, les certificats verts issus de la production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables, comme les panneaux photovoltaïques, l'éolien *onshore*, l'hydraulique et la biomasse.

La CREG concluait déjà que le soutien des sources d'énergie renouvelable *onshore* relevait de la compétence exclusive des Régions et que ce système dépassait le cadre de compétence de l'autorité fédérale. Plusieurs propositions concrètes ont été faites à celle-ci par la CREG en 2010 et 2011 pour remédier à ces dysfonctionnements.

La CREG lui a fait également part des effets négatifs qui risquaient de se produire en cas de révision à la baisse, par les Régions, des prix garantis des certificats verts issus de la production renouvelable.

Or l'autorité flamande vient de décider d'abaisser, dès le 1<sup>er</sup> août prochain, le prix de rachat des certificats verts issus de la production photovoltaïque de 210 €/MWh à 90 €/MWh. On peut dès lors s'attendre à un afflux de demandes de rachat de ces certificats verts auprès d'Elia, étant donné que leur prix de rachat est fixé à 150 €/MWh par la législation fédérale. Un rachat important de ces certificats verts par Elia pourrait entraîner une augmentation significative des tarifs de transport d'électricité.

Saisie à la mi-juillet 2012 d'une demande du Secrétaire d'Etat à l'Energie, la CREG transmettra dans les prochains jours une proposition visant à solutionner définitivement ce problème et à éviter l'augmentation des tarifs de transport d'électricité.

Plus de renseignements pour la presse :  
Laurent JACQUET, Porte-parole, tél. : 02/289.76.90, gsm : 0497/52.77.62

La CREG est le régulateur fédéral des marchés de l'électricité et du gaz naturel en Belgique. Outre sa mission de conseil auprès des autorités publiques, la CREG est notamment chargée de surveiller la transparence et la concurrence sur les marchés de l'électricité et du gaz, de veiller à ce que la situation des marchés vise l'intérêt général et cadre avec la politique énergétique globale, ainsi que de veiller aux intérêts essentiels du consommateur.

CREG rue de l'Industrie 26-38 1040 Bruxelles Tél. 02/289.76.11 Fax 02/289.76.09 [www.creg.be](http://www.creg.be)